



Véhicule volé retrouver et mis en fourriere pendant 9 mois sans s

Par Juju974

Bonjour

Mon véhicule assurée au tiers à été volé il y a 3 ans .

La police m appel le 15 septembre 2023 pour me dire que mon véhicule a été retrouver me 1er janvier 2023 et mis dans un garage il s avéré que celle ci avait des fausses plaques d immatriculation et qu'ils ont retrouver que le 15 septembre que j étais propriétaire de la voiture grâce au numéro de châssis et par conséquent ce garage me demande de payer 5500 euros de frais de gardiennage soit 15euros par jour depuis les 9 mois que le véhicule a passer chez eux mais moi je n'était pas au courant pour moi elle est volé et jamais retrouver jusqu'au 15 septembre 2023 je comprend pas pourquoi ce serai à moi de payer ces 9 mois de gardiennage alors que elle était volé...

Pouvez m aider s'il vous plaît, je me sent doublement victime on m'a volé mon véhicule j'ai perdu 10 000 euros c était le prix de la voiture et la je dois payer 5500euros alors que je n avais pas connaissance qu'elle avait été retrouver depuis le 1er janvier et identifier comme mon véhicule que le 15 septembre 2023merci à vous

Par Micka78

Bonjour

Si vous avez fait une déclaration de vol à votre assurance, vous n'êtes plus propriétaire du véhicule et c'est donc à l'assurance de voir cela avec le Garage.

Vous devriez indiquer au Garage que le propriétaire du véhicule est l'assurance en lui donnant leur coordonnées.

Pour finir si votre véhicule a été retrouvée au 1e janvier par le Garage qui en a averti la police que le 15 septembre il y a une responsabilité du Garage qui aurait du appeler la police dès le 1e janvier. De toute façon, le garage ne peut pas vous facturer une somme comme cela sans preuve qu'ils ont bien retrouvé le véhicule le 1e janvier et non le 14 septembre.